

# Viv'Alby



▼

**P3**

Présentation  
du budget  
communal

**P12**

La Commission  
Jeunes en  
voyage à Paris !

**P15**

Un nouveau  
responsable  
aux services  
techniques

Chers habitants,

La saison estivale 2023 s'annonce encore riche en animations cette année. Cette programmation, que nous tentons de rendre la plus variée possible pour répondre aux goûts du plus grand nombre d'entre vous, traduit la volonté de l'équipe municipale de favoriser les liens entre les habitants dans des moments conviviaux. C'est également ce qui permet de faire vivre l'esprit de village qui caractérise Alby.

Le budget prévisionnel 2023 a été voté en mars. Je remercie l'ensemble des élus et agents qui ont travaillé à son élaboration, dans un contexte économique tendu qui nous incite à la prudence. En effet, l'inflation, l'augmentation des prix des matériaux et de l'énergie nous obligent à revoir la planification des nouveaux investissements de la commune. La priorité est donnée à la finalisation des projets déjà lancés dont une grande partie concerne l'école élémentaire. Sa rénovation thermique avance, à un rythme plus lent qu'espéré, et la construction de la salle multi activités doit débuter durant l'été. Des travaux visant à réduire la consommation électrique de la commune ont également été priorisés, afin de permettre des économies financières, mais aussi de limiter notre empreinte carbone.

Comme vous devez le savoir, j'attache une grande importance à la dynamique de la vie associative. Je souhaite particulièrement rendre hommage à l'harmonie « Les Echos du Chéran » qui fête cette année ses 150 ans. Toujours présents lors des événements officiels et festifs de la commune depuis 1873, je tiens à remercier l'ensemble des musiciens qui la composent et qui partagent avec nous leur passion, et notamment leur Président Bernard Daviet qui s'est beaucoup investi dans les événements organisés pour ce cent cinquantième.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce Viv'Alby qui se veut le reflet du dynamisme de notre municipalité et de notre volonté commune de faire d'Alby un endroit où il fait bon vivre.



Jean-Claude MARTIN,  
Maire



Responsable de publication : Jean-Claude Martin  
Conception graphique : Vas-Y Paulette  
Imprimé par Gutenberg, avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé.

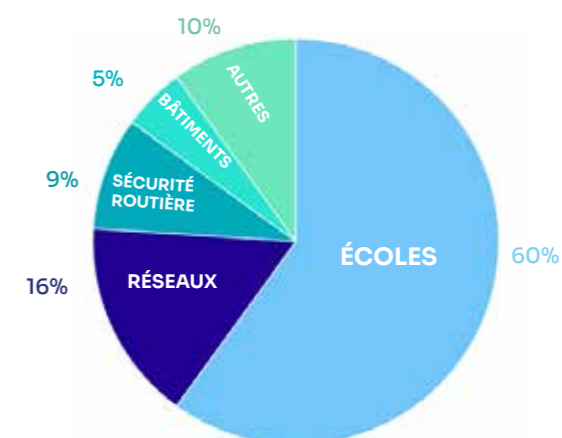
## BUDGET COMMUNAL 2023

Dans sa séance du 28 mars, le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif de l'année 2023. Ce dernier définit les dépenses de fonctionnement des services municipaux, mais aussi les investissements, qui donnent une idée des réalisations à venir.

Dans un contexte de poursuite de la baisse des dotations de l'Etat et d'augmentation progressive de la population, la collectivité s'attache à fournir un service public de qualité et à poursuivre sa politique d'investissement, sans augmentation des taux de fiscalité directe.

### LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 S'ÉTABLIT À 7 050 298 EUR

Fonctionnement : 3 788 713 EUR - Investissement : 3 261 584 EUR  
dont 90% du budget d'investissement destiné à la finalisation de travaux ou investissements lancés en 2022.



#### 60% aux écoles

- Construction d'une salle multiactivités
- Poursuite de la rénovation thermique
- Rénovation de l'éclairage (basse consommation)
- Achat de terrain à proximité de la maternelle pour optimiser le stationnement
- Travaux divers

#### 16% pour les réseaux

- Rénovation de l'éclairage public
- Finalisation des travaux à Chede Dessus

#### 9% pour la sécurité routière

- Trottoirs route de Chainaz
- Divers éléments de signalisation et de sécurité sur l'ensemble de la commune

#### 5% pour les bâtiments communaux

- Travaux à la Gendarmerie
- Équipement de la salle Plaimpalais
- Création d'un local à vélo
- Travaux à la maison paroissiale

Le reste est réparti sur divers travaux et équipements (services techniques, plantation d'arbres, équipements destinés à la vie associative)

### FOCUS

Un emprunt complémentaire de 500 000 EUR est nécessaire, malgré les excédents reportés de 2022.

L'inflation et l'augmentation des prix des matériaux obligent à planifier avec la plus grande rigueur les nouveaux investissements de la commune. Compte tenu des incertitudes qui pèsent sur l'évolution de la conjoncture économique, et en prévision des travaux à réaliser pour l'aménagement du quartier de la Combe (qui feront l'objet d'un budget spécifique et séparé qui sera voté lors de la vente des terrains communaux), les nouvelles dépenses sont étudiées et prises en compte avec une indispensable prudence.

### DES TAXES COMMUNALES INCHANGÉES

Les taux d'imposition communaux n'augmentent pas en 2023, soit 29,56% sur le foncier bâti et 52,84% sur le foncier non bâti.

La loi de finance 2023 prévoit une revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales (c'est-à-dire les bases d'imposition) fixée à 7,1%.



**RETOUR SUR LES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS :**

**Décembre 2022 :**

- Mise à jour des conventions de mise à disposition de différents équipements auprès des associations de la commune (salles, terrains de sports, équipements sportifs, lieux de stockage).
- Autorisation d'adhérer à un service commun dédié à la protection des données personnelles (mise en œuvre du RGPD) proposé par le Grand Annecy.
- Autorisation de lancer un diagnostic pour la mise en œuvre de la vidéo protection, réalisé par les services de la Gendarmerie Nationale.
- Autorisation d'ouverture du quart des crédits inscrits en 2022 avant l'adoption du budget 2023.
- Autorisation de signer une convention avec la commune de Saint Félix dans le cadre de la mutualisation d'un agent chargé de l'urbanisme.

**Mars 2023 :**

- Autorisation de signer une convention avec le Centre De Gestion de la Haute-Savoie (CDG 74) pour la mise à disposition d'agents pour effectuer des missions de remplacements d'agents absents.
- Autorisation de signer avec le SYANE un avenant à la convention d'adhésion au service de Conseil Energie, et adhésion à la compétence optionnelle « Eclairage Public ».
- Approbation du compte de gestion 2022 du Trésor Public.
- Approbation du compte administratif du budget primitif 2022.
- Affectation du résultat du budget 2022.
- Approbation du budget prévisionnel 2023 (compléments d'informations page précédente).
- Maintien sans augmentation des taux d'imposition communaux.

- Demande de subvention au titre des amendes de police pour la réalisation de différents aménagements de sécurité routière.
- Attribution de subventions aux associations : 28 330 EUR pour les associations communales, et 1 000 EUR de subventions exceptionnelles pour des associations d'intérêt général.
- Modalités de mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (CPF) pour les agents communaux.
- Approbation du montant de la redevance d'occupation du domaine public pour le service « Vélonecy 60 minutes ».

**Mai 2023 :**

- Reconduction de la convention d'intervention du Chantier Local d'Insertion (CLI) avec le Grand Annecy (interventions sur la commune pour des tailles, entretiens de sentiers, déneigement, entretien et nettoyage des zones d'activités).
- Autorisation de signer une convention pour l'entretien de certains espaces verts en éco-pâturage.
- Election de nouveaux délégués de la commune auprès du SIPA : Xavier ZUNINO (titulaire), Yannick LANSARD (suppléant).
- Approbation des nouveaux tarifs communaux (cimetière, location de salles, occupation du domaine public, ...).
- Approbation des tarifs de la restauration scolaire et de la garderie pour la rentrée scolaire 2023-2024.
- Remboursement des frais de déplacements engagés pour le voyage à Paris de la Commission Jeunes.
- Signature d'une convention de participation financière avec l'Office du Tourisme du Lac d'Annecy pour le soutien à l'accueil touristique du musée de la cordonnerie.
- Demande de subventions au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) pour différents travaux réalisés sur la commune (relamping des bâtiments communaux, construction de la salle multi-activités de l'école élémentaire).

**Retrouvez les comptes rendus de tous les conseils municipaux sur le site internet de la mairie :**  
Rubrique MAIRIE > Conseil municipal > Comptes rendus.

**2<sup>nd</sup>e édition du pot d'accueil des nouveaux habitants**



La commune a renouvelé le pot d'accueil pour les nouveaux habitants. Le 31 mars dernier, ce sont une dizaine de familles, installées courant 2022 et début 2023 qui ont répondu présentes. Après quelques discours de Monsieur le Maire et des élus présents, un tour de table et une présentation détaillée des manifestations annuelles, un "kit de bienvenue" a été remis à chaque famille, suivi d'un moment de convivialité et d'échanges.

Le "kit" contenait des informations pratiques pour mieux connaître la commune (guide des associations, plan, dépliant du musée, derniers bulletins...), des cadeaux de bienvenue (porte-clef du musée, bon pour 2 personnes pour une visite guidée d'Alby) et des bons cadeaux de commerçants (encore merci aux participants !).

**Nous renouvelerons cet événement l'année prochaine et invitons d'ores et déjà les nouveaux habitants à s'inscrire auprès de la mairie pour le prochain rendez-vous, qui aura lieu le vendredi 29 mars 2024 à 19h.**  
[accueil@mairie-alby-sur-cheran.fr](mailto:accueil@mairie-alby-sur-cheran.fr) / 04 50 68 10 10

 **QUELQUES MOTS D'ALBY C'EST VOUS**

Chers concitoyens,

Le conseil municipal attaque sa 2<sup>ème</sup> moitié de mandat avec la constitution d'un groupe de travail sur la Sécurité routière pour traiter les principaux points problématiques (Crêt Vial, Route de Mûres, route de la Gagère, Pont Neuf). Nous nous en réjouissons. Concernant la mise en place de la vidéoprotection, nous avons cependant demandé qu'une vraie consultation des habitants soit réalisée avant toute décision d'investissement, pour que chacun comprenne bien ce dont il s'agit (les avantages, les limites) au regard du coût de maintenance à charge de la commune, non négligeable.

Concernant les finances, justement, la commune cherche des recettes de tous les côtés et a décidé l'augmentation des tarifs de la cantine et du périscolaire malgré notre vote « contre ». En parallèle, elle vend des containers et dépense 20 000 euros pour l'achat d'un chapiteau à côté des services techniques, alors que la majorité des élus consultés de manière informelle, y était opposée. Elle a même envisagé de supprimer la gratuité des salles communales pour les associations de la commune, mais y a renoncé pour l'instant suite aux débats du dernier Conseil.

Côté investissement, les travaux de voirie et réseaux de la Combe doivent être réalisés pour que le projet d'aménagement puisse débuter ; il faudra pour cela voter un budget modificatif, puisque ces montants n'ont pas été prévus au budget 2023. Ce dernier avait intégré un nouvel emprunt de 500 000 euros destinés à couvrir des investissements courants nécessaires ; nous nous étions abstenus car nous aurions pu éviter (ou de moins réduire) ce nouvel emprunt si on n'avait pas bradé les terrains de la Combe (voir nos avis précédents) et si la commune avait mieux priorisé les investissements sur les économies d'énergie.

Pour terminer sur une info positive, nous sommes ravis de l'installation de la nouvelle maraîchère à proximité des services techniques, sur les terrains du Grand Annecy (voir notre info du bulletin précédent), et nous espérons que les habitants pourront rapidement bénéficier de ses produits.

Nous vous souhaitons un bel été en espérant que les pluies du printemps auront été suffisantes pour éviter une nouvelle crise de l'eau. Quoiqu'il en soit, il n'est jamais inutile de faire attention à notre consommation d'eau ! Le porte-monnaie et les rivières s'en portent mieux.

**Les élus "Alby c'est Vous"**



## Déchetterie : Horaires d'été

La déchetterie d'Alby-sur-Chéran (Zone industrielle Les champs de la pierre) est ouverte :

- les lundis de 13h30 à 18h30,
- du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

Le site est réservé aux habitants du Pays d'Alby qui peuvent, en cas de débordement des bennes, accéder à la déchetterie de Chavanod.

Plus d'informations sur [www.grand-annecy.fr](http://www.grand-annecy.fr), rubrique VALORISATION DES DÉCHETS.

Malgré des messages de prévention, nous remarquons des incivilités de plus en plus fréquentes dans les rues d'Alby : **déchets jetés par terre, encombrants laissés à côté des poubelles** plutôt que déposés en déchetterie.

Nous rappelons qu'en vertu d'un arrêté municipal pris en janvier 2021, **les contrevenants encourrent une amende forfaitaire de 250 €.**

**Merci à tous** de respecter les règles de tri et les zones de dépôt des déchets, afin de préserver la commune, et d'éviter de réprimer les personnes non respectueuses.



## ETAT CIVIL

### NAISSANCE

**16/01/2023** : Mélia, fille de Mathieu CLAVEL et Stéphanie NAVEL

**26/01/2023** : Louhan, fils de Jérémy LEZY et Lucie IMHOFF

### MARIAGE

**14/01/2023** : Carina ALVES DOS SANTOS et Gomes BERNARDINO

**18/03/2023** : Laëtitia MARTIN et Florent GASTALDI

**26/05/2023** : Agnès FOURRE et Eric ORENES

**27/05/2023** : Marlène BORNIER et Vincent MATHAT

## Recensement des frontaliers et double-nationaux

Depuis 1973, le canton de Genève reverse le tiers de l'impôt à la source payé par les frontaliers à leurs communes de résidence : ce sont les fonds frontaliers. Nous invitons donc tous nos administrés travaillant sur le canton de Genève à se mettre en contact avec la mairie, et ce, jusqu'au 25 juin.  
Contact : [accueil@mairie-alby-sur-cheran.fr](mailto:accueil@mairie-alby-sur-cheran.fr)

## Bruits de voisinage : rappel des règles

Nous avons la chance d'habiter dans un village où il fait bon vivre. Ainsi, pour la tranquillité du voisinage, la réglementation définit pour les travaux bruyants en extérieur, les horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 20h,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

“Arrêté préfectoral du 26 juillet 2007”

Retrouvez toutes les règles de vie de la commune sur notre site internet rubrique **VILLAGE > Règles de vie.**

## Chiens en laisse

Obligation de tenir son chien en laisse sur la voie publique.

## Aide aux vacances d'été

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Alby-sur-Chéran a décidé de reconduire les aides financières en faveur des familles de la commune dont les enfants effectuent un séjour en centres de loisirs ou en camps pendant les vacances d'été.**

Leur attribution est soumise aux conditions suivantes :

- Centres de loisirs sans hébergement (CLSH) en journée complète : 4 € par jour et par enfant.
- Camps de vacances avec hébergement : 8 € par jour et par enfant.

La liste des établissements éligibles est consultable sur le site internet de la mairie rubrique ENFANCE, JEUNESSE > Accueil de Loisirs.

Tout séjour dans un autre centre que ceux énumérés ci-dessus pourra aussi bénéficier de l'aide après accord de la mairie.



## Campagne de porte-à-porte

Médecins sans frontière organise une vaste campagne de sensibilisation et de recherche de soutien en porte-à-porte du mois de juin au mois d'août 2023.

Le but de cette campagne est d'aller à la rencontre des habitants, à leur domicile, afin de les informer des objectifs de l'association et de leur proposer, s'ils le souhaitent, un soutien en don régulier.

Elle ne fera l'objet d'aucune collecte de fonds en espèces, ni en chèques, ni de distribution de tracts ou de prospectus. Les équipes seront clairement identifiables (veste et badge).

## MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire s'est étoffé ces derniers mois avec la présence de nouveaux stands. Vous pouvez désormais retrouver, les mardis de 16h à 19h30, place de l'église :

- Le Col Fleuri, maraîcher
- La pasta di Marcello, spécialités italiennes
- Chez Kenza, spécialités marocaines
- Chez Léo, traiteur antillais
- La Miellerie du Vieux Moulin, apiculteur (arrivée plus tardive sur le marché à cause de ses obligations professionnelles, autour de 17h).

### Nouveautés !

- Sonia la jardinière, vente de plants & fleurs, présente une semaine sur deux
- Fleurs de Pain, boulangère artisanale, brioches et pains au levain, confectionnés avec des farines bio et locales

### A vos agendas !

Venez fêter les 3 ans du marché hebdomadaire avec les commerçants le 20 septembre prochain.







## SENTIERS COMMUNAUX

### Ouverture du sentier de la Touvière



Dans la continuité de la réhabilitation des sentiers communaux d'Alby-sur-Chéran initiée lors du mandat précédent, les services techniques municipaux ont œuvré à l'aménagement du sentier de la Touvière.

Vous pouvez désormais emprunter ce sentier permettant de rejoindre la place de l'Église (via l'allée de la Touvière) depuis la route des Asnières. Complété par un cheminement piéton sécurisé, ce chemin permettra de rejoindre l'école maternelle en toute sécurité, en contournant le bourg médiéval.

Le sentier a été complètement élagué, nettoyé, déblayé et aménagé par les agents communaux (représentant 80h de travail), complété par l'installation de chicanes permettant de traverser les champs sereinement. Une signalétique, fabriquée en interne, sera installée prochainement.

## ASTUCES ECO



Sur les 150 litres d'eau qui sont consommés en moyenne chaque jour par chaque personne, 39% sont utilisés pour l'hygiène corporelle, 20% pour la chasse d'eau, 22% pour le linge ou la vaisselle, 6% pour la cuisine, 6% pour laver la voiture ou arroser le jardin et seulement 1% pour boire : à la fin de l'année, la facture peut être salée.

Pourtant, faire des économies d'eau à la maison, c'est facile, et c'est bon pour le porte-monnaie !

On parle souvent de prendre une douche plutôt qu'un bain, de ne pas laisser couler le robinet pendant le brossage des dents, ou de récupérer l'eau de lavage des légumes ou de la cuisson pour le jardin. Mais il y a aussi un geste facile et très efficace : placer une brique ou 1 bouteille d'1 litre dans le réservoir des toilettes, ce qui réduit de 20-25% la consommation d'eau des WC. A la fin de l'année, ça fait du volume !

Et au jardin, pensez à pailler vos plantes, ou à récupérer l'eau de pluie pour les arroser.

## TROC-PLANTES

Malgré un début de matinée pluvieux, le troisième troc-plantes a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai dernier. De nombreux jardiniers amateurs sont venus échanger plants de légumes, graines, bulbes, ou autres boutures de plantes ainsi que des conseils et astuces.

La présence du stand de Camayos a permis à chacun de pouvoir se réchauffer un peu autour d'un café ou d'un thé.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain, avec espérons-le un temps un peu plus clément !



## URBANISME

### L'avis de la commune sur le PADD

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du plan local d'urbanisme intercommunal du Grand Annecy, valant plan local de l'habitat et plan de mobilité, avec un volet bioclimatique (PLUI HMB) sera la feuille de route pour l'aménagement de notre territoire dans les 15 prochaines années.

Ce document est le fruit d'un travail approfondi auquel ont participé les élus des 34 communes de l'agglomération pendant un an à travers des conférences territoriales, des réunions de commissions et plusieurs séminaires des maires et du Bureau communautaire.

Le PADD est composé de 3 grands axes déclinés en 15 orientations :

#### 1. Apaiser notre territoire : créer les conditions d'un aménagement et d'un développement soutenable répondant aux enjeux humains et climatiques :

- Orientation 1 : Répondre aux besoins des ménages et aux enjeux des transitions nécessaires.
- Orientation 2 : Renforcer et intensifier les pôles urbains et les proximités pour organiser l'agglomération du quart d'heure et l'irriguer par une mobilité multimodale.

#### 2. Ancrer nos modes d'aménagement et de développement dans un cycle sobre et vertueux pour préserver nos ressources à long terme :

- Orientation 3 : Réduire fortement la consommation foncière pour atteindre zéro artificialisation nette à l'horizon 2050.
- Orientation 4 : Préserver les sols naturels, agricoles et forestiers.
- Orientation 5 : Préserver et valoriser les trames vertes, bleues et noires dans et hors espaces urbanisés
- Orientation 6 : Pérenniser la continuité du cycle de l'eau face au dérèglement climatique.
- Orientation 7 : Préserver et valoriser la richesse et la diversité des paysages et patrimoines, remarquables comme ordinaires.
- Orientation 8 : Assurer un développement répondant aux enjeux des transitions énergétique et écologique.
- Orientation 9 : Prendre en compte les risques dans les choix de développement et protéger la population des risques et nuisances.

#### 3. Piloter un développement économique, agricole et touristique responsable et durable

- Orientation 10 : Renforcer la diversité des modes d'accueil des entreprises et des emplois.
- Orientation 11 : Accompagner le parcours résidentiel des entreprises.
- Orientation 12 : Adapter l'offre commerciale à l'évolution des modes de consommation.
- Orientation 13 : Assurer la pérennité du potentiel de production agricole et valoriser la production forestière.
- Orientation 14 : Améliorer les conditions d'accueil d'un tourisme responsable qui régule mieux ses activités et la fréquentation du territoire.
- Orientation 15 : Poursuivre le déploiement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ce plan a été débattu en séance publique du Conseil Municipal du 2 mai dernier, en présence du vice-président du Grand Annecy en charge de l'aménagement du territoire, Monsieur Christian Anselme. Comme le veut la loi, le débat n'a pas été suivi d'un vote.

#### Mais, les principaux éléments soulevés par les élus d'Alby sont :

- La nécessité de développer les transports en commun entre les communes qui composent l'agglomération, avec les villes des agglomérations voisines (Rumilly, Aix les Bains, Chambéry), mais aussi avec Genève. Notamment, il faudra impérativement continuer à développer les lignes de rabattement entre les communes du Pays d'Alby et le rond-point de la Mouette où devra arriver le futur Transport en Commun en Site Propre (Tram-TCSP).
- L'importance du développement des pistes cyclables pas seulement pour des vocations touristiques, mais aussi et surtout pour les trajets domicile/travail, et vers les collèges et les lycées.
- La complexité à gérer les problématiques de logement et d'urbanisation : encadrement des loyers, préservation des espaces agricoles, équilibre du développement touristique, réduction de la consommation foncière avec le défi de la Zéro Artificialisation Nette à l'objectif 2050.
- Le besoin de développer les commerces de proximité et les circuits courts afin de favoriser l'économie et la production locale.

Le PADD doit être débattu par le Conseil Communautaire de l'agglomération après l'été, ce qui permettra ensuite d'envisager l'approbation du PLUI HMB dans les deux années qui suivent, soit en 2025.



## COMMISSION JEUNES

### Voyage à Paris, à la découverte de nos institutions

Dans le cadre de leur projet de découverte des institutions, 13 jeunes de la commission Jeunes d'Alby-sur-Chéran accompagnés de 4 élus du Conseil Municipal se sont rendus à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Antoine Armand, député de Haute-Savoie, a tout d'abord accueilli les jeunes albygeois au Palais Bourbon où ils ont pu assister à une séance publique de l'hémicycle après être passé par la salle des pas-perdus, la salle des 4 colonnes, ou encore l'impressionnante bibliothèque de l'Assemblée.

C'est ensuite le sénateur Cyril Pellevat qui leur a fait découvrir le Palais du Luxembourg. Après avoir pris place dans l'hémicycle de la Chambre Haute pour quelques photos, le sénateur a pris le temps de répondre aux questions préparées par les jeunes sur ses missions et son quotidien.

Ces deux visites ont permis aux jeunes de mieux appréhender le rôle du Parlement et son fonctionnement, tout en découvrant l'histoire et la richesse de ces deux Palais chargés d'histoire.

Cette expérience va venir nourrir le projet de mini-film que les jeunes vont réaliser pour être diffusé auprès des élèves du territoire (écoles élémentaires, collèges, lycées).



## MINISTÈRE DES ARMÉES : DES ACTIONS POUR LES JEUNES

### Pour chaque jeune, un parcours au sein de la défense

Le ministère des Armées vous propose un parcours innovant de découverte des armées, de l'esprit de défense et de la citoyenneté ainsi que des pistes d'orientation professionnelle et d'accès à l'emploi, et ce quel que soit votre lieu de résidence.

#### Éveiller à l'esprit de défense

- participer à des journées portes-ouvertes des armées
- participer à un stage de 3<sup>ème</sup> dans une unité militaire
- intégrer un centre cadets de défense
- pour les enseignants, créer une classe de défense
- participer à un rallye citoyen.

#### Devenir citoyen

- effectuer sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC) dispositif obligatoire, et télécharger ses documents > [majdc.fr](http://majdc.fr)
- découvrir des lieux de mémoire > [www.cheminsdememoire.gouv.fr](http://www.cheminsdememoire.gouv.fr)
- participer au Service national universel et en particulier à la journée défense et mémoire nationales (JDM), puis réaliser une mission d'intérêt général Défense > [snu.gouv.fr](http://snu.gouv.fr)

#### Étudier et se former

- choisir un parcours d'excellence dans un lycée de la défense sur Parcoursup
- trouver son stage ou apprentissage ou un contrat armées jeunesse > [www.stages.defense.gouv.fr](http://www.stages.defense.gouv.fr)
- intégrer une grande école de la défense

#### S'engager

- au service militaire volontaire ou au service militaire adapté (pour l'outre-mer) pour s'insérer professionnellement
- au ministère des Armées comme civil > [place-emploi-public.gouv.fr](http://place-emploi-public.gouv.fr) ; ou militaire (en poussant la porte d'un CIRFA)
- intégrer la réserve > [reservistes.defense.gouv.fr](http://reservistes.defense.gouv.fr)
- réaliser un service civique au ministère des armées > [service-civique.gouv.fr](http://service-civique.gouv.fr)
- effectuer une préparation militaire d'initiation ou de perfectionnement à la défense nationale.



« Aux sports jeunes citoyens ! » est le programme du ministère des Armées pour l'Héritage des Jeux Olympiques Paris 2024. En alliant sport, travail de mémoire et citoyenneté, il vise - par une pédagogie active - à favoriser la cohésion, le dépassement de soi et la solidarité.

En participant à un évènement « Aux sports jeunes citoyens ! » on peut :

- se mettre dans la peau d'un résistant le temps d'un escape game mémoriel,
- rencontrer un sportif de haut niveau militaire participant aux prochains Jeux Olympiques ou Paralympiques,
- se lancer en équipe dans une course d'orientation mémorielle basée sur l'histoire de son territoire, rencontrer des blessés de guerre en reconstruction par le sport participant aux Invictus games, courir pour le Bleuet de France,
- visiter l'exposition consacrée aux sportifs pendant la guerre.

- Vous êtes représentant d'une institution publique, d'une association et souhaitez proposer ou participer à une action labellisée : [www.defense.gouv.fr/aux-sports-jeunes-citoyens](http://www.defense.gouv.fr/aux-sports-jeunes-citoyens) et contacter votre référent local via la boîte à outils.
- Vous êtes une entreprise et souhaitez nous accompagner dans le programme en devenant mécène : [contact@lafederationdefense.fr](mailto:contact@lafederationdefense.fr).
- Vous souhaitez rester informé de l'actualité et tout savoir sur le sport-mémoire et les JOP 2024 : [instagram @auxsportsjeunescitoyens](https://www.instagram.com/auxsportsjeunescitoyens).

### Ambiance printanière pour la garderie de l'école maternelle



Les agents en charge du temps périscolaire ont mis en place des activités avec les élèves de la garderie de l'école maternelle pour décorer les locaux aux couleurs du printemps et préparer un cadeau pour la Fête des Mères.

Nous félicitons adultes et enfants pour cet élan créatif !





**ÉCHOS DU CHÉRAN**  
Retour en images sur leurs 150 ans

Créée en 1873 par Léon Bergeron, avec le concours de la municipalité et le soutien financier du ministère des Beaux-Arts de l'époque, l'harmonie Les Échos du Chéran fête cette année ses 150 ans. Un siècle et demi d'histoire écrite par les membres successifs, tous animés par la passion de la musique et de l'orchestre.

Cet anniversaire est marqué, tout au long de l'année, par une programmation co-organisée par Bernard Daviet, président de l'harmonie depuis 2021, David Siffointe, chef d'orchestre et l'ensemble des musiciens.



Son point d'orgue était le concert du 22 avril dernier au Pôle. Les Échos du Chéran, accompagnés de l'Écho du Semnoz (Gruffy), ont reçu le célèbre violoniste William Garcin qui a été formé pendant plus de 15 ans par le Maître Charles Orth, chef d'orchestre de l'harmonie de 1952 à 1968. **Devant le succès de cette représentation, une nouvelle date est prévue le 16 décembre 2023.**

Deux expositions ont également été organisées pour retracer l'histoire de l'harmonie, organisées avec le soutien du service culturel de la commune :

- les 20 et 21 mai à la chapelle Saint-Maurice, clôturée par un concert (photo de couverture).
- de juin à mi-septembre, exposition en plein-air, route de Plaimpalais.

L'harmonie se produira sur différentes manifestations : Fête de la musique de la commune, Festival des Musiques le 02 juillet prochain à Thorens-les-Glières, cérémonie du 14 juillet d'Alby-sur-Chéran...

Les membres des Échos du Chéran invitent tous les musiciens éventuels à les rejoindre. La musique se pratique dans la bonne humeur et la convivialité, tous les vendredis à la Maison des Associations à partir de 20h30.



# Portraits



## Enzo Duchesne et Adrien Lavorel, leur première table gastronomique à Alby

C'est en octobre 2022 que le Chef Enzo Duchesne et le sommelier Adrien Lavorel, de retour dans leur région natale, ouvraient leur premier restaurant Le Bourgeon, au coeur du bourg médiéval.

Tous deux se sont rencontrés en 2011, pendant leurs études, au lycée hôtelier Savoie Léman de Thonon-les-Bains. Ils ont ensuite officié, chacun de leur côté, au sein de différents établissements renommés. C'est lors de leur expérience commune chez Anne de Bretagne à La Plaine-sur-Mer, restaurant doublement étoilé au guide Michelin, qu'a germé leur envie d'entreprendre à leur tour.

Après l'achat du restaurant anciennement L'Arcadie et six mois de travaux, avec une salle et une cuisine refaites à neuf, le Bourgeon était né, un lieu qu'ils ont voulu convivial et chaleureux, ancré dans le territoire avec des menus créatifs et des produits de qualité.

Le Chef Enzo Duchesne entend proposer des plats faisant écho à la nature et issus d'un sourcing rigoureux (fruits et légumes cultivés par les maraîchers de la région, viandes et charcuterie de la Maison Baud, fromages locaux, poissons du lac d'Annecy, volaille du Semnoz, pain au Levain de Seynod...). Près de 99% des ingrédients sont issus de la production locale et surtout de saison !

Elu Sommelier de l'Année 2021 par le magazine Le Chef, Adrien Lavorel a quant à lui imaginé une offre composée de 200 références, faisant la part belle aux vins des Alpes. Cette sélection est complétée par des bières artisanales et locales (dont les Brasseurs Savoyards) et par des cafés sélectionnés et torréfiés par l'entreprise Terroir Café à Grésy-sur-Aix.

D'une capacité de 28 couverts, le restaurant ne désemplit pas et accueille principalement une clientèle locale. Une adresse à tester au plus vite !



**Vous avez un talent caché, ou vous connaissez un talent d'Alby méconnu (artiste, collectionneur, sportif, ...) ? Pour apparaître dans le prochain numéro de Viv'Alby, envoyez un email à [animation@mairie-alby-sur-cheran.fr](mailto:animation@mairie-alby-sur-cheran.fr).**



## Christophe Pitilli, responsable des services techniques

Dans la poursuite du travail sur l'évolution des services, Christophe Pitilli, nouveau responsable des services techniques a pris son poste le 2 mai dernier.

L'adaptabilité, serait le mot adéquat pour le décrire, un atout indispensable au poste de responsable des services techniques dont les missions principales sont :

- le conseil et soutien techniques aux élus,
- la planification et les suivis de chantier,
- l'encadrement de l'équipe technique.

Il est le lien indispensable entre les élus, la direction, les prestataires et les agents techniques municipaux.

Cette qualité, il la doit à des expériences professionnelles variées. Après une formation sur l'eau et l'assainissement, il a exploré toutes les facettes de ce métier : eau potable, assainissement, recouvrement... tant dans le secteur privé au sein de la Cie générale des eaux à Tignes, plus haute station d'épuration d'Europe, que dans la fonction publique pendant 18 ans. Après l'obtention du concours d'agent de maîtrise, il entre au Grand Annecy où il encadre l'équipe de collecte des ordures ménagères composée d'une centaine d'agents. Il poursuit sa carrière au service voirie de ville d'Annecy où il a en charge la rédaction des arrêtés d'occupation du domaine public ; avant de postuler à Alby-sur-Chéran où son épouse travaille au sein du cabinet notarial depuis 25 ans.

Christophe est également conseiller municipal au sein d'une autre commune, ce qui lui permet d'avoir la vision globale du fonctionnement d'une collectivité, véritable atout pour cette fonction.

D'un point de vue personnel, c'est un passionné ! De vélo, de course à pied, de musique et surtout de vinyles. Un féru de patrimoine également puisqu'il fait partie de l'Association Kronos.

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions au sein de nos équipes.





## ANIMATIONS

### Cet été, visitez Alby !

Le musée de la cordonnerie, qui abrite également un point d'information antenne de l'Office de Tourisme du Lac d'Annecy, a réouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juin dernier et a accueilli ses premiers visiteurs. Découvrez vous aussi le passé artisanal de la commune ! Visites libres et gratuites :  
 Juin & septembre (jusqu'aux journées du patrimoine) : du mardi au samedi > 10h-12h/13h30-17h30  
 Juillet & août : du lundi au samedi > 10h-12h/13h30-18h

Retrouvez également les visites guidées du bourg médiéval réalisées par les Guides du Patrimoine Savoie Mont Blanc (tous les jeudis de juillet et août à 19h) et de la ciergerie Blanchet (tous les mercredis de juillet et août à 14h).

Informations et inscription obligatoire au 04 50 68 39 44.



## AGENDA

### MER 21 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE

Bourg médiéval  
 A partir de 18h  
 Programme détaillé sur [www.mairie-alby-sur-cheran.fr](http://www.mairie-alby-sur-cheran.fr)

### MER 21 - DIM 25 JUIN EXPOSITION

"Célébrer la vie"  
 avec concerts les 21 et 25 juin à 18h  
 Cécile Jacquet  
 Chapelle Saint-Maurice  
 jeu, vend, 14h-20h  
 sam, dim, 10h-20h

### DIM 25 JUIN VIDE-GRENIER

Basket Club du Pays d'Alby  
 Parking du collège

### VEN 07 JUILLET THÉÂTRE

CRÉTINS DES ALPES  
 La Comédie des Alpes  
 Place du Trophée  
 20h30

### SAM 08 - DIM 16 JUIL EXPOSITION

"L'art et la matière"  
 Ingrid  
 Chapelle Saint-Maurice  
 10h-18h

### VEN 14 JUILLET FÊTE NATIONALE

Festivités par le F2C  
 Place du Barrage  
 19h-00h  
 22h30 - Feu d'artifice

### SAM 22 JUILLET CINÉMA EN PLEIN-AIR LE GRAND BAIN

Chapelle Saint-Maurice  
 22h

### VEN 28 JUILLET CONCERT BULLRIDERS Country

Place du Trophée  
 21h

### VEN 25 AOÛT CONCERT MOONLIGHT

Pop-rock, funk  
 Place du Trophée  
 21h

### VEN 25 AOÛT - DIM 10 SEPTEMBRE EXPOSITION

"Plus près du ciel"  
 Ankh  
 Chapelle Saint-Maurice  
 ven, sam, dimanches  
 10h30-13h / 14h-19h  
 ou sur rdv au 06 87 13 86 75 ou  
[ankhsculpteur@free.fr](mailto:ankhsculpteur@free.fr)

### SAM 02 SEPTEMBRE FORUM DES ASSOCIATIONS

Salle Plaimpalais  
 9h-13h

### SAM 09 SEPTEMBRE Congrès départemental des Sapeurs-Pompiers

Le Pôle

### LUN 11 SEPTEMBRE Convention de prévention santé à destination des seniors

CIAS - Grand Annecy  
 Salle Chatenoud  
 9h-16h30

### SAM 16 - DIM 17 SEPT JOURNÉES DU PATRIMOINE

Bourg médiéval

### MAR 20 SEPT

Le Marché hebdomadaire fête ses 3 ans !  
 Place de l'église  
 16h-19h30

### SAM 23 SEPTEMBRE - DIM 01 OCTOBRE EXPOSITION

"D'encre et de nature"  
 Pauline Carlioz &  
 Catherine Tonerre-Blanc  
 Chapelle Saint-Maurice  
 samedis, 13h-18h  
 dimanches, 10h-17h

Votre Mairie  
 vous accueille



04 50 68 10 10  
[accueil@mairie-alby-sur-cheran.fr](mailto:accueil@mairie-alby-sur-cheran.fr)  
[www.mairie-alby-sur-cheran.fr](http://www.mairie-alby-sur-cheran.fr)

**Horaires d'ouverture**  
 Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h

Le vendredi après-midi  
 13h - 17h30

## PERMANENCES

**Monsieur le Maire**  
 Vendredi : 17h30 - 18h30  
 (sans rendez-vous)  
**Adjoints** : disponibles sur rdv

**Service urbanisme**  
 Mardi 9h30 - 12h  
 Vendredi : 9h - 12h / 13h - 17h